



# '12

## Rapport financier

La STIB aujourd'hui



2012

# Rapport financier 2012

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires  
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés





# Organes de gestion

La Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles est une association de droit public liée à la Région de Bruxelles-Capitale par un contrat de gestion qui fixe tous les 5 ans les engagements et devoirs respectifs de chacune des deux parties. La Société est administrée et gérée par le Conseil d'administration, le Comité de gestion et l'administrateur-directeur général.

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est chargé d'arrêter le budget de la société, d'arrêter les comptes annuels, de conclure le contrat de gestion avec le Gouvernement de la Région et d'en contrôler la bonne exécution ou encore d'approuver les conventions collectives négociées par l'administrateur-directeur général. C'est aussi le Conseil d'administration qui conclut les conventions avec les pouvoirs publics, ainsi que les contrats et conventions engageant la STIB pour des montants supérieurs à 2.479.000 € et qui délibère sur toute question non attribuée à un autre organe.

Mme	<b>A. BYTTEBIER</b>	présidente,
MM.	<b>R. CHAHID</b>	vice-président,
	<b>Br. DE MEEÛS</b>	administrateur-directeur général, <i>(1)</i>
	<b>Kr. LAUWERS</b>	directeur général adjoint, <i>(2)</i>
	<b>J. BASILIADES</b>	administrateur,
	<b>A. BEECKMANS</b>	administrateur,
	<b>V. CARTON DE TOURNAI</b>	administrateur,
Mmes	<b>Fr. CARTON DE WIART</b>	administratrice,
	<b>L. DE CORTE</b>	administratrice,
MM.	<b>F. DELOOZ</b>	administrateur,
	<b>I. DÖNMEZ</b>	administrateur,
	<b>J.-R. DUSSART</b>	administrateur,
	<b>M.-J. GHYSSELS</b>	administrateur,
	<b>L. HACKEN</b>	administrateur, <i>(3)</i>
	<b>Ph. TOUWAIDE</b>	administrateur,
Mmes	<b>K. VAN STEENKISTE</b>	administratrice,
	<b>M. VERDONCK</b>	administratrice,
MM.	<b>R. TIMMERMANS</b>	administrateur, <i>(4)</i>
	<b>G. VAN HECKE</b>	administrateur, <i>(4)</i>
	<b>D. COPPENS</b>	administrateur, <i>(4) (5)</i>
	<b>J. VAN LOOY</b>	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, <i>(6)</i>
	<b>A. DE BACKER</b>	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, <i>(7)</i>
	<b>G. VANDENABEELE</b>	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. <i>(7) (8)</i>

*(1) A partir du 10 septembre 2012.  
 (2) A exercé les fonctions d'administrateur-directeur général a.i. du 2 février 2012 au 9 septembre 2012  
 (3) A partir du 26 avril 2012, en remplacement de M. Chr. Lamouline, démissionnaire.  
 (4) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.  
 (5) A partir du 19 janvier 2012, en remplacement de M. A. Vonck, démissionnaire.  
 (6) Membre du Comité de gestion ; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.  
 (7) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.  
 (8) A partir du 20 septembre 2012, en remplacement de M. J. Ostyn, démissionnaire.*



(1.) Kris Lauwers	(11.) Dario Coppens
(2.) Ridouane Chahid	(12.) Laurent Hacken
(3.) Adelheid Byttebier	(13.) Guido Van Hecke
(4.) Brieuc de Meeüs	(14.) Françoise Carton de Wiart
(5.) Geert Vanden Abeele	(15.) Jean-Rudolphe Dussart
(6.) Robert Timmermans	(16.) Ibrahim Dönmez
(7.) Karin Van Steenkiste-Dubron	(17.) Alain Beeckmans
(8.) Philippe Touwaide	(18.) Johan Basiliades
(9.) Johan Van Looy	(19.) Fabrice Deloos
(10.) Arnaud De Backer	(20.) Vincent Carton de Tournai



## Comité de gestion

Le Comité de gestion exerce les pouvoirs de haute direction dans la gestion de la société. Il propose le budget d'exploitation au Conseil d'administration et veille à son exécution. Il arrête les comptes mensuels, autorise les emprunts et les ouvertures de crédit, passe les contrats qui engagent la STIB pour des montants supérieurs à 743.680 € et inférieurs à 2.479.000 €, prend et donne tout bien en location, décide des acquisitions ou des aliénations immobilières, autorise les actions judiciaires...

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	Br. DE MEEÛS	administrateur-directeur général, (1)
	Kr. LAUWERS	directeur général adjoint, (2)
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	L. HACKEN	administrateur, (3)
	R. TIMMERMANS	administrateur, (4)
	G. VAN HECKE	administrateur, (4)
	D. COPPENS	administrateur, (4) (5)
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (6)
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (7)
	G. VANDENABEELE	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. (7) (8)

En 2007, le comité de gestion institue en son sein :

- Un Comité d'audit - chargé d'assurer le suivi spécialisé des comptes de l'entreprise;
- Un Comité des rémunérations - chargé de proposer les rémunérations des administrateurs et des deux membres de la Direction générale de l'entreprise.

## Administrateur-directeur général

L'administrateur-directeur général est responsable de la gestion journalière de la société. A ce titre, il exécute les décisions prises par le Conseil d'administration et le Comité de gestion, il passe les commandes et conclut les contrats qui engagent la société pour un montant qui n'excède pas la somme de 743.680 €. Il reçoit toutes les sommes dues à la société, il négocie les conventions collectives avec les représentants du personnel, etc.

## Assemblée générale

L'assemblée générale approuve les comptes annuels. Elle donne décharge au Conseil d'administration et au Collège des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

L'assemblée générale est composée des propriétaires de parts dans le capital de la société, chaque part sociale donnant droit à une voix. La Région de Bruxelles-Capitale détient 139.000 parts sociales (99,28 %), « Bruxelles Infrastructure Finance » (filiale de la SRIB) en détient 1.000 (0,72 %).

## Collège des commissaires aux comptes

Le Collège des commissaires aux comptes surveille les opérations de la société. Les commissaires peuvent prendre connaissance des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de tous les documents et de toutes les écritures de la société. Il leur est remis chaque semestre un état résumant la situation active et passive de celle-ci. Ils reçoivent annuellement, un mois avant l'assemblée générale ordinaire, toutes les pièces nécessaires à la vérification des écritures.

MM. J.-Cl. MOUREAU directeur général de Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
W. STOEFS inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Commissaire-réviseur

Le commissaire-réviseur atteste que les documents comptables sont établis selon les exigences légales et, s'il s'agit de comptes annuels, qu'ils donnent une image fidèle de la société.

M. M. E. MATHAY réviseur d'entreprises.

## Executive Committee

L' Executive Committee (Comité exécutif) veille à la coordination entre les diverses entités de l'entreprise, assure le suivi de la gestion journalière et élabore la politique stratégique.

MM. Br. DE MEEÛS président,  
Kr. LAUWERS vice-président,  
B. AUQUIER membre,  
L. BIOUL membre,  
B. DELVOSAL membre,  
Mme FR. GUILLAUME membre,  
MM. R. MAERSCHALCK membre,  
G. DE WILDE secrétaire.

Par arrêté du 26 avril 2012 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Laurent Hacken a été nommé administrateur, en remplacement de M. Christian Lamouline. En outre, par arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2012 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Hacken a été nommé membre du Comité de gestion, avec effet rétroactif au 29 mai 2012.

Au terme d'un processus de sélection, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a nommé M. Brieuc de Meeûs au poste d'administrateur-directeur général de la STIB, le 21 juin 2012. Le nouvel administrateur-directeur général a pris ses fonctions le 10 septembre 2012 à la tête de la société. Après avoir assuré l'intérim de la fonction pendant la période de vacance, M. Kris Lauwers a repris ses fonctions de directeur général adjoint.

Par arrêté du 20 septembre 2012 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Geert Vandenabeele a été nommé commissaire du Gouvernement, en remplacement de M. Jozef Ostyn.

# Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion



# Commentaires sur les comptes annuels

La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société « exploitante » d'un réseau intégré de transport par tramway, bus et métro, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après, conformément à l'article 96 du code des sociétés.

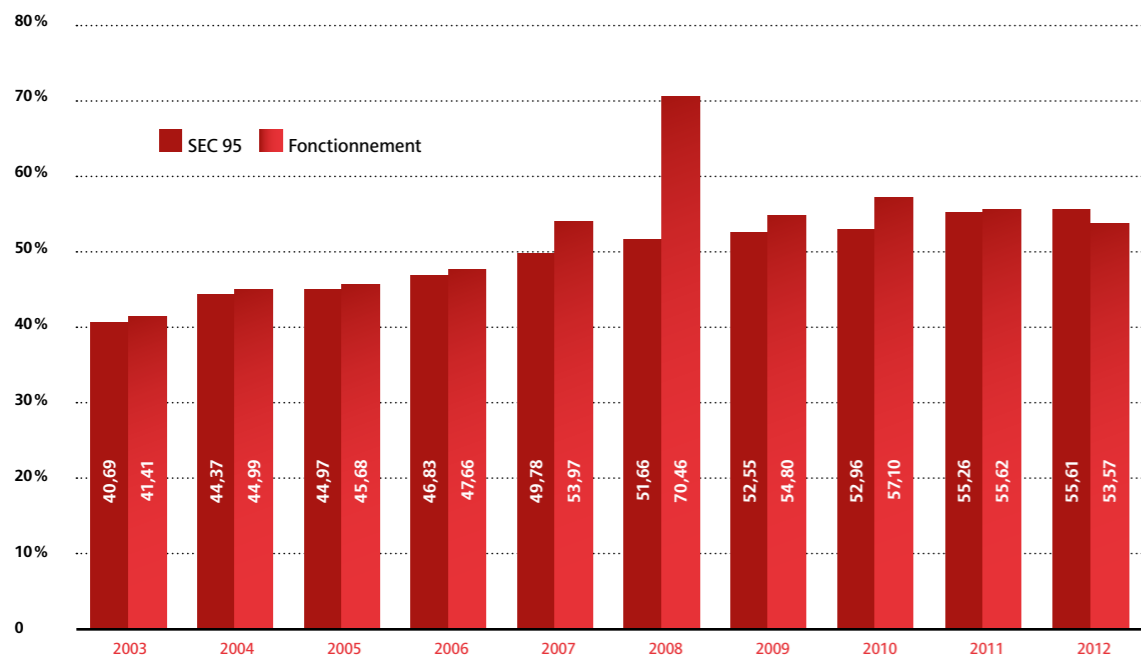
## Taux de couverture

La STIB suit l'évolution de deux taux de couverture: son taux de couverture « Fonctionnement », ainsi que le taux « SEC 95 ».

Le taux de couverture « Fonctionnement » (c'est-à-dire le rapport entre ses recettes propres hors subventions régionales et ses charges d'exploitation) atteint 53,57 % en 2012 ; en 2011, le taux était de 55,62 %.

Pour mémoire, le taux de couverture « SEC 95 », calculé conformément à la méthodologie précisée par l'Institut des Comptes Nationaux qui ne prend pas en compte toutes les rubriques de charges et de produits, atteint 55,61 %.

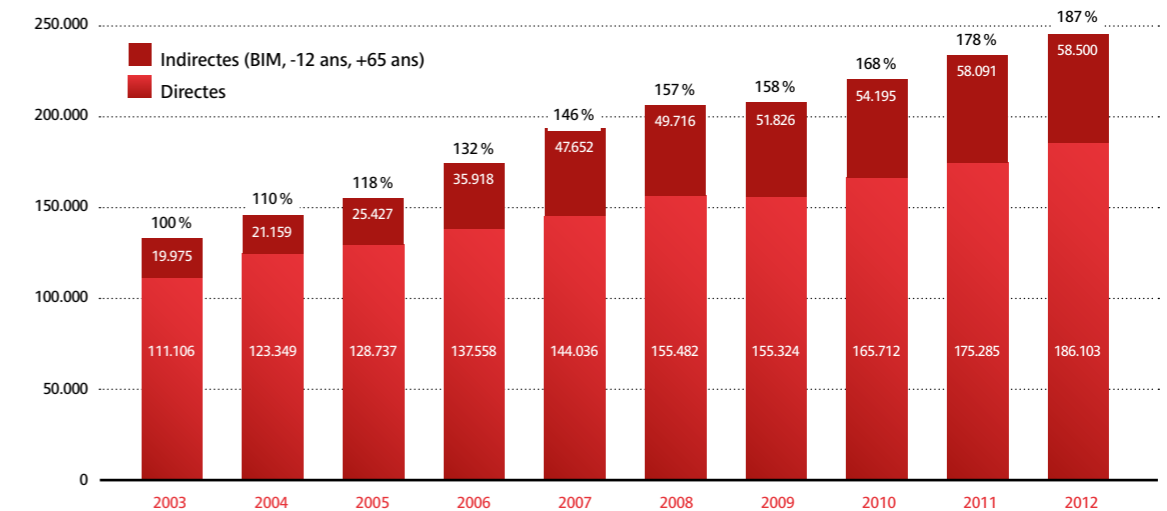
A des fins de comparaison, un historique depuis 2003 est visualisé ci-après:



# +87% en 10 ans

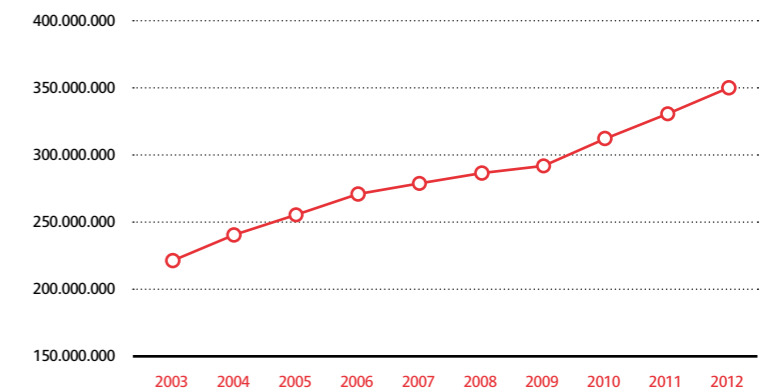
## Recettes du trafic (en milliers d'euros)

L'exercice se caractérise par une croissance des recettes du trafic portant celles-ci à 244,6 millions d'euros. Cette évolution est remarquable comme l'indique la représentation graphique ci-contre.



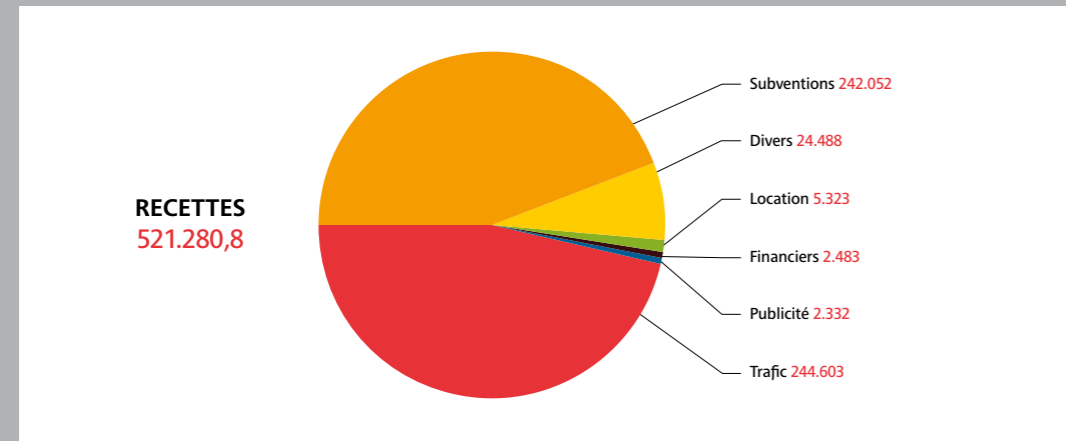
## Évolution du nombre de voyages

La poursuite d'une telle évolution des recettes liée aux tarifs appliqués et à la fréquentation du réseau est toutefois incertaine et doit inciter la société à la prudence et à la maîtrise de l'évolution de ses charges.

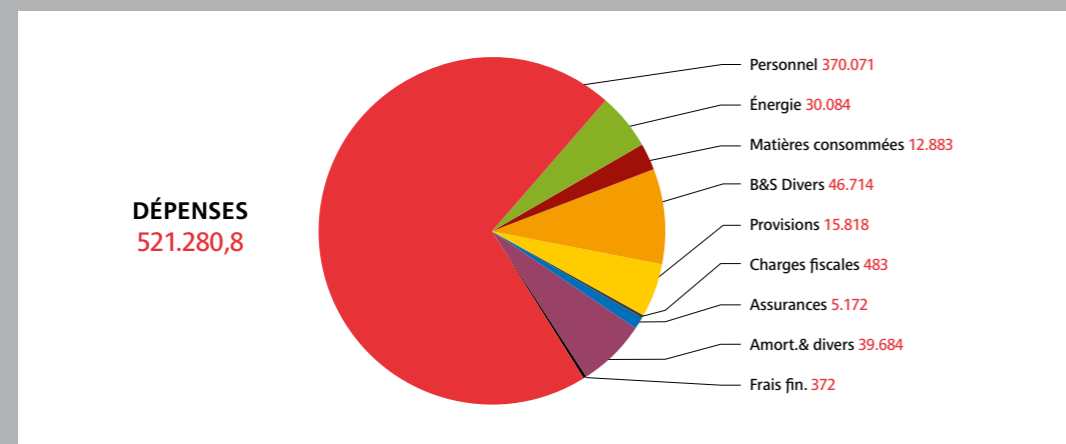


### Compte de fonctionnement (en milliers d'euros)

Les produits sont ventilés comme suit :



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :



La masse salariale en fonctionnement représente 71 % des coûts d'exploitation avec un total de 370 millions. En 2011, le taux était de 70,43 %. Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prépensions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droit de ceux-ci.

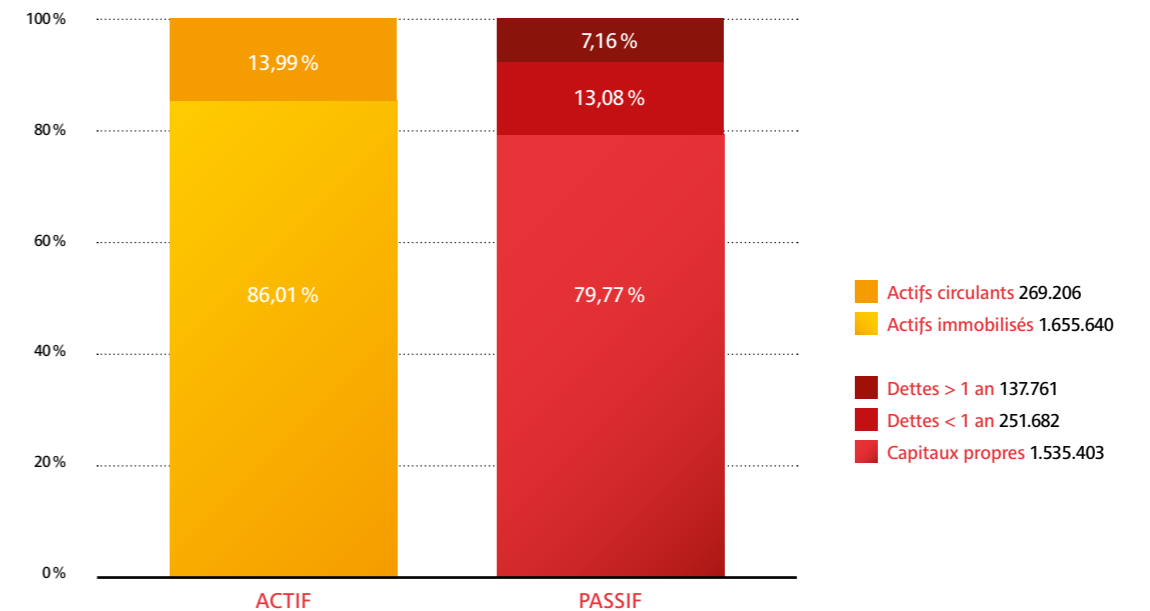
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 89,7 millions. Ils concernent donc directement le fonctionnement de l'outil d'exploitation qui se compose principalement de 66 rames de métro, de 363 tramways, de 621 autobus et d'une infrastructure constituée de près de 751 km de lignes de transport exploitées, de 69 stations de métro, d'ateliers et de dépôts disséminés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Soulignons encore plusieurs mesures exceptionnelles influençant particulièrement les comptes 2012 :

- l'ajustement des provisions à caractère social (pour la couverture des promesses de prépensions, licenciements conventionnels et autres départs) ;
- l'ajustement du fonds de financement de l'assurance groupe conclue en faveur du personnel suite à l'intégration des promesses de pensions individuelles, pour les pensionnés antérieurs à 1994 et leurs ayants droit. Auparavant, les rentes de ceux-ci restaient, comme la loi l'autorise, à charge du compte d'exploitation. Par souci de prudence et de saine gestion, ils ont également été intégrés dans l'assurance groupe active pour tous les pensionnés postérieurs à 1994.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

### Bilan 2012 (montants exprimés en milliers d'euros)



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

La société détient d'importants stocks de pièces détachées, puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation.

Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.

La société a poursuivi en 2012 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 177 millions. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.

L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.541 millions (pour 1.484 millions en 2011).

Les décaissements y associés ont été financés via subsides et sur fonds propres via la trésorerie courante.

Les immobilisations financières sont constituées par des participations dans des entreprises liées à concurrence de 74,4 millions et par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès de deux institutions financières, garantes de la bonne fin d'une opération de financement alternatif. Cette immobilisation (40 millions) intègre partiellement le bénéfice initialement réalisé sur cette opération, les intérêts générés capitalisés.

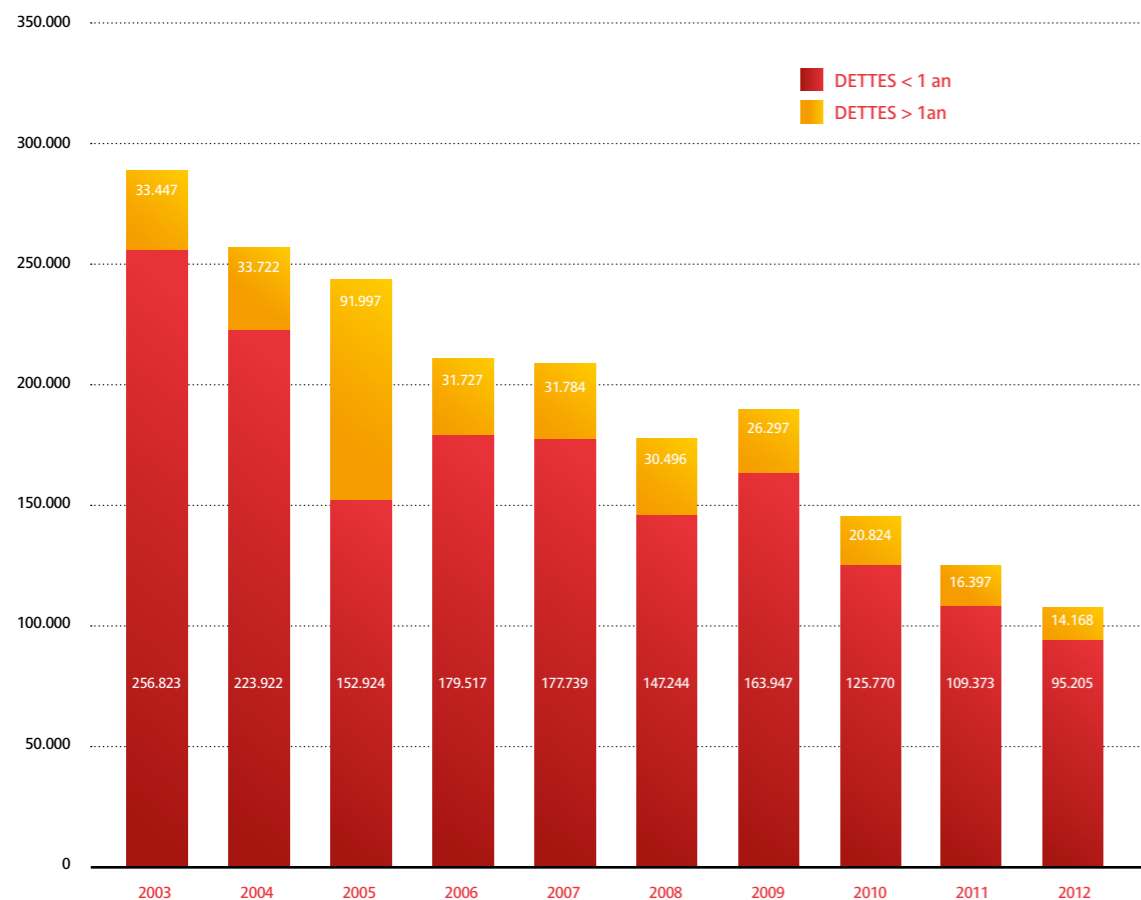
Les fonds propres se sont améliorés de 141,8 millions en 2012 grâce au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle n'a pas conclu de nouvel emprunt en 2012.

La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

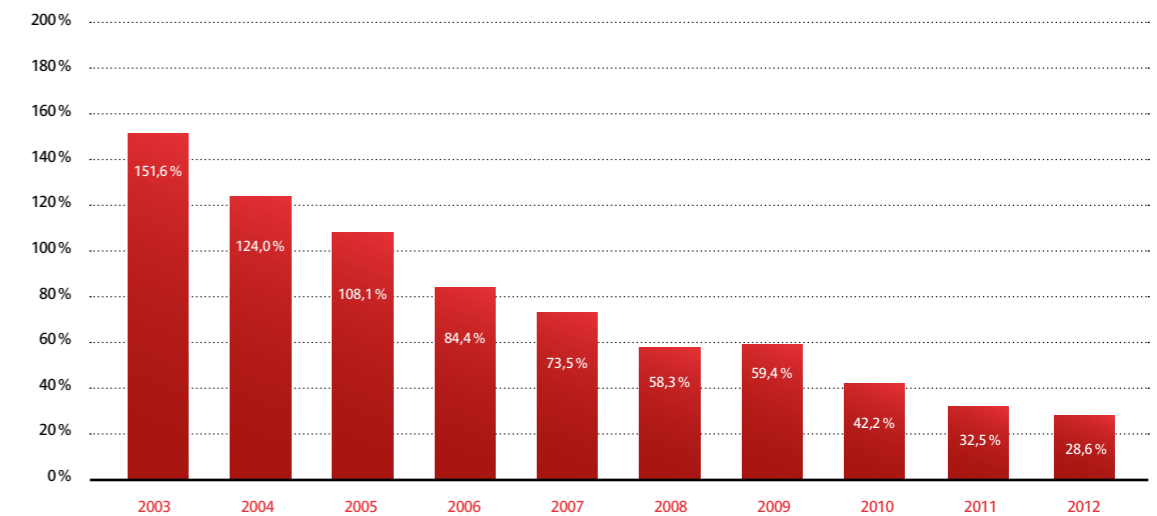
L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci-après.

### Endettement financier (en milliers d'euros)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année grâce à la fois à l'accroissement des recettes du trafic, mais aussi grâce à la réduction drastique de la dette depuis quelques années. On est passé de 151,6% en 2003 à 28,6% en 2012.

### Taux d'endettement



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, les emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2012.

Le coût moyen du portefeuille est de 4,06% et la durée est de 4,38 ans.

Le résultat de l'exercice s'élève à 54.899,65 EUR, celui-ci est affecté au fonds d'investissement au sein des réserves disponibles.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société.

Il est d'ailleurs à souligner l'attribution par la firme Standard & Poor's d'une excellente notation long terme (AA) et court terme (A-1+), avec perspectives négatives.

Le cash flow est positif depuis quelques années et s'élève à 18,7 millions en 2012.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale et de recherche de l'efficacité, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

La société a planifié les budgets des exercices 2013 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui, raisonnablement, ne devraient pas se maintenir indéfiniment en croissance aussi forte;
- du respect du contrat de gestion;
- des moyens budgétaires régionaux et en particulier des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant consolidée avec les comptes de la Région.





## Événements importants survenus pendant l'exercice

Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

### 1/ Contrat de gestion et plans à moyen terme

- Les organes de gestion ont pris connaissance du rapport d'évaluation du Contrat de gestion 2007-2011 élaboré par le comité de suivi, ainsi que du rapport quinquennal sur l'exécution de ce même contrat de gestion.

Le futur contrat de gestion a fait l'objet de diverses discussions, entre autres lors de la présentation de la note d'orientation approuvée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le 2 février 2012.



### 2/ Adaptations et aménagements de l'offre et du réseau

- Afin d'améliorer la fréquence commerciale du mode bus, l'itinéraire des lignes 21 et 54 a été modifié et les fréquences de la ligne 27 ont été réduites, libérant ainsi des véhicules qui ont pu être mis en exploitation sur la ligne 89, dont les fréquences ont été renforcées depuis le 16 avril 2012.
- Le Comité de gestion a décidé de supprimer dans un délai de deux ans la commercialisation de services de transport régulier spécialisé et de préparer un plan de reconversion pour l'ensemble du personnel concerné, en concertation avec les organisations professionnelles. Les transports réguliers spécialisés ne sont pas une mission de service public et la STIB ne peut bénéficier de subsides pour exercer cette activité. L'activité n'arrivant pas à l'équilibre financier, le Comité a été amené à prendre cette décision dans un souci de saine gestion.
- Sur proposition de la ministre bruxelloise des Transports, le Gouvernement bruxellois a abouti le 20 juillet à un accord sur la réforme et la modernisation des transports pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Cette réforme vise à améliorer la qualité du service et à l'adapter à la prestation demandée. Un système « mixte » est introduit avec 12 minibus de la STIB et une centaine de taxis « mixtes » (le service appelé Taxi+). Cet accord constitue un complément à l'accord de principe pris précédemment par le Gouvernement bruxellois au mois de mai. Cette réforme pour les personnes à mobilité réduite entre en vigueur à partir du début de l'année 2013.
- Avant de prendre officiellement position, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a souhaité recueillir l'avis de la STIB sur le projet de De Lijn, prévoyant la création en 2020 de quatre nouvelles lignes de tramway assurant la desserte de corridors de la province du Brabant flamand et reliés à Bruxelles.



### 3/ Budgets, comptes de l'entreprise et contrôle de gestion

- Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle.

Ils ont approuvé les budgets 2013, ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2012 et, dans le cadre des budgets 2013, ils ont été amenés à proposer des adaptations tarifaires au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a acceptées le 18 décembre 2012.



### 4/ Ressources humaines et organisations internes

- Conformément à l'usage, les conventions collectives de travail signées en sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été présentées au Conseil d'administration, à savoir :

- Convention collective de travail relative à la rémunération de prestations effectuées le samedi et/ou dimanche ;
- Convention collective de travail relative à la programmation sociale 2011-2012 ;
- Convention collective de travail relative à la prime d'entretien d'uniforme ;
- Convention collective de travail relative à la prépension conventionnelle à temps plein (CCT n° 17 du 19 décembre 1974) - Années de naissance: 1947 à 1953, 1954, 1955, 1956.
- Convention collective de travail relative à la pension de retraite anticipée - Année de naissance: 1956.

- En 2011, la direction Infrastructures a entamé sa réorganisation avec l'aide d'un consultant extérieur. Cette réorganisation s'est poursuivie en 2012. Le but est de mettre en avant la gestion de projets et la maintenance par rapport à la technicité. L'organisation retenue s'articulera autour d'un axe métiers / activités. Le changement est prévu en deux étapes. La mise en place de la nouvelle organisation a lieu en janvier 2013. Le modèle définitif sera installé après diverses évaluations de la maturité du modèle intermédiaire.



- Le 7 avril 2012, le superviseur Illiaz Tahiraj décédait, agressé mortellement lors de son intervention suite à un accident survenu entre un autobus et une voiture privée. Au-delà de l'émotion légitime suscitée au sein de l'entreprise et de la population et des réactions du personnel et des syndicats, ce drame a permis de sensibiliser les autorités publiques et politiques au problème de la sécurité dans les transports publics. Dès les premiers jours qui ont suivi cet événement tragique, des mesures de sécurité étaient décidées par les gouvernements fédéral et régional :

- Un renfort de 400 policiers supplémentaires pour Bruxelles, répartis entre les polices fédérale et locale.
- Dans l'attente du recrutement d'agents de police supplémentaires, la réserve fédérale fournit très rapidement un nombre d'agents supplémentaires au service des transports publics bruxellois.
- Le recrutement de 50 auxiliaires de prévention supplémentaires pour la STIB pris en charge par la Région.
- Un renforcement de la législation :
  - des compétences élargies pour les services de sécurité
  - des amendes administratives.



Tout en reconnaissant qu'un travail d'éducation doit être réalisé auprès de chacun et que la STIB ne peut à elle seule résoudre le problème de la sécurité dans les transports publics, le Conseil d'administration a salué l'implication des ministres dans l'apport des solutions politiques à ce problème de société.

- Le 15 mai 2012, les organes de gestion ont approuvé la convention à signer entre la STIB et ACTIRIS portant sur la formalisation et le renforcement de leur collaboration. Actiris devient le relais privilégié de la STIB pour toute l'information sur les mesures pour l'emploi à Bruxelles. Il diffusera largement les offres d'emploi et apportera son savoir-faire dans le recrutement. La STIB a confié à Actiris l'exclusivité du recrutement de profils spécifiques: la sélection des auxiliaires de prévention et l'engagement de 50 personnes peu scolarisées sous un contrat Formation Collective en Entreprise. Ce second projet - baptisé CAP 50 - vise les électriciens ou mécaniciens demandeurs d'emploi, qui souhaitent approfondir leur formation, afin de rencontrer les besoins spécifiques de la STIB. La convention a été signée le 5 juin 2012.

- Le 6 novembre 2012, le Conseil d'administration a décidé de retenir la candidature de M. Jacques Evenepoel en qualité de Director Public Affairs, ainsi que celle de M. Renaud de Saint-Moulin comme Vice President Business Unit Metro.



## 5/ Investissements d'ordre technique

• Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel. Dans le souci d'assurer la sécurité des déplacements des clients de l'entreprise, le Comité de gestion a décidé d'attribuer des marchés dans les domaines suivants :

- Révision de 376 mécanismes de portes de tramway de type T2000.
- Pose de voies de tram situées rue de Stalle, rue de l'Etoile, rue de Stalle prolongée et chaussée de Neerstalle, à Uccle.
- Pose de voies de tram situées avenue Charles Woeste, entre la place Werrie (non comprise) et le boulevard de Smet de Naeyer (compris), à Jette.
- Renouvellement des voies avenue du Pesage, entre le square du Solbosch (compris) et la place Marie-José (non comprise), à Ixelles.
- Renouvellement des voies avenue Orban et avenue Madoux, entre les avenues de Tervuren et de l'Escrime (non comprises), à Woluwe-Saint-Pierre.
- Renouvellement des voies avenue Van Volxem, entre les avenues Zaman et Wielemans-Ceuppens (non comprises), à Forest.
- Rebouillage des voies métro, prémétro et tram, nécessaire pour maintenir une assise correcte aux voies et pour corriger les défauts de nivellement, en vue de l'amélioration de la sécurité d'exploitation et du confort des voyageurs. La STIB a conclu un accord-cadre pour assurer cette tâche de 2012 à 2015.
- Rechargement des rails et des cœurs de croisement tramway ; les besoins annuels en rechargement pour la maintenance courante du réseau sont estimés à plus ou moins 6.500 m de rails répartis en voie courante et dans les appareils de voies.

• Dans le cadre de la réflexion sur le financement des grands travaux d'infrastructure, et particulièrement du dépôt Marconi à construire dans le sud-ouest de Bruxelles, le Comité de gestion s'est penché sur le mode de financement adéquat de ce projet. Il a, le 25 août 2012, approuvé la réalisation du projet de dépôt Marconi sous forme d'un partenariat public-privé de type DBFM et a demandé de continuer la procédure en vue de la sélection du partenaire privé et des éventuels partenaires financiers et de commander à un bureau d'études la rédaction des clauses fonctionnelles du cahier spécial des charges pour le PPP.

• Depuis le début des années 90, des sanitaires sont installés aux terminus des lignes de surface pour les conducteurs conformément aux réglementations en la matière et notamment la loi sur le bien-être et le RGPT. Actuellement, 36 terminus sont équipés de sanitaires automatiques, certains depuis plus de 20 ans. De nouveaux terminus doivent être équipés. Le Conseil d'administration a décidé de signer un accord-cadre régissant les marchés relatifs à la fourniture, la pose, le raccordement et la maintenance d'installations sanitaires automatiques en Région de Bruxelles-Capitale.

• Dans le cadre de l'article 47.3 du contrat de gestion et de la décision du Comité de gestion du 23 novembre 2010, entérinée par la décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 décembre 2010, le projet d'automatisation des lignes 1 et 5 du métro s'est concrétisé par le lancement du programme PULSAR, consistant en l'étude de l'ensemble des éléments (infrastructures, signalisation, dispositifs de sécurité, matériel roulant, ressources humaines, aspects sociaux et impact clientèle) nécessaires à assurer la mise en service des premières rames automatisées. L'avantage principal de la conduite automatique est de pouvoir

réduire à 90 secondes l'intervalle entre deux véhicules, alors qu'en conduite manuelle, on ne peut descendre en dessous de 150 secondes. L'acquisition des rames supplémentaires demande une infrastructure complémentaire pour le remisage et l'entretien de ces nouveaux véhicules automatisés. Cette infrastructure consiste en la construction d'un nouveau dépôt, ainsi que la transformation du dépôt Delta en vue de recevoir les rames de métro automatique. Le Comité de gestion a décidé de confier une mission de Project Management pour la conception d'un nouveau dépôt, atelier et voie d'essai à l'arrière de la station Erasme, ainsi que la conception de la transformation de bâtiments industriels existants au complexe Delta. Plus tard dans l'année, les organes de gestion ont confié une mission d'études techniques et d'architecture, en vue de la construction du dépôt Erasme et l'adaptation du dépôt Delta.

• Par ailleurs, des accords-cadres ont encore été signés :

- pour le renouvellement, la réfection et l'entretien du revêtement routier dans la zone des voies des lignes de tram de la STIB en Région de Bruxelles-Capitale et sur le territoire de quelques communes adjacentes, telles que Groot-Bijgaarden et Tervuren, là où la STIB exploite déjà des lignes de tram ;
- pour la maintenance des équipements télévision, afficheurs d'information et antennes des ouvrages souterrains ;
- pour l'acquisition et la mise en état de fonctionnement d'écrans TFT pour l'information aux voyageurs à bord de véhicules de transport public. Cet accord-cadre complète les accords-cadres précédents qui ne suffisent pas à couvrir les besoins accrus de la STIB, suite à la commande de nouveaux véhicules et à la répartition différente entre les trams T3000 et T4000 ;
- pour le remplacement du réseau informatique temps réel ;
- pour la fourniture de nouveaux sièges pour conducteur, en vue du remplacement dans les véhicules existants et pour les nouveaux bus à acheter.

• L'entretien des escalators représente un coût important pour l'entreprise. En 2012, les organes de gestion ont décidé de passer commande pour la maintenance et le renouvellement des escalators dans les stations de métro et prémétro. Le contrat prend cours le 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour une durée de 5 ans.

• La sécurité de la circulation des rames de métro sur le réseau est assurée par un ensemble complexe d'équipements repris sous le terme général de « signalisation de sécurité ». Des modifications ou parfois le renouvellement de ces équipements sont programmés à brève échéance. Les organes de gestion ont attribué un marché de services pour une durée de 4 ans, concernant des prestations d'assistance technique relatives à l'exploitation et à la maintenance des installations de signalisation de sécurité du réseau métro et prémétro.

• Le contrat de fourniture d'électricité en haute et basse tension expire le 31 décembre 2014. Sur mandat du Conseil d'administration, l'administrateur-directeur général a conclu un nouvel accord-cadre de 2 ans pour la fourniture d'énergie électrique en basse tension et haute tension pour les années 2015 et 2016 profitant de la conjoncture économique relativement favorable. Depuis janvier 2013, l'électricité fournie à la STIB est totalement verte : la proportion d'énergie non produite en Belgique est garantie par l'utilisation de certificats garantis d'origine verte.





Le 20 janvier 2009, le Conseil d'administration a décidé d'équiper les stations de métro et de prémétro d'accès contrôlés et fermés. En 2011, il a décidé de compléter le contrat d'entretien. En 2012, les organes de gestion ont donné leur accord pour faire réaliser l'ensemble des travaux de maintenance des portillons d'accès (SeSaMe) à savoir :

- l'entretien préventif ;
- les dépannages ;
- les réparations ;
- les interventions suite à des actes de vandalisme.

Le contrat prend cours le 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour une durée de 5 ans.



En dépit du fait que le parc des moteurs est en excellent état, il est impossible d'éliminer complètement les défauts sur les moteurs. Il faut réparer les avaries causant des dégâts au stator ou à l'induit. Un accord-cadre a été signé pour une durée de 10 ans, pour la révision de moteurs de traction et la fourniture de nouveaux induits pour voitures de métro.

## 6 / Divers

Les organes de gestion se sont à plusieurs occasions intéressés à la sécurité du transport public. Des solutions ont été apportées à la visibilité des véhicules au moyen de phares LEDS, peinture fluorescente, aux adaptations de voirie telles que marquages au sol et panneaux de signalisation... Des campagnes de communication attirent l'attention de l'ensemble des usagers sur la vigilance à observer lorsqu'on circule sur la voie publique en général et à l'approche des trams en particulier.

A côté de ces aspects opérationnels, les aspects structurels de la sécurité des véhicules ferrés ont été présentés aux administrateurs. Après l'exposé du principe que les accidents sont la conséquence d'un grand nombre de facteurs, bien au-delà du simple binôme client-conducteur, et sont caractéristiques d'un système de fonctionnement, les administrateurs ont adhéré au développement d'une stratégie à long terme pour un processus d'amélioration continue impliquant tous les acteurs de la STIB.

En préparation au nouveau contrat de gestion, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé la note d'orientation, qui établit notamment que: « L'enjeu de la gouvernance constitue naturellement, un des facteurs-clé de succès du futur Contrat de gestion de la STIB. (...) Dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du futur contrat de gestion, la Région engagera une réflexion sur la simplification des organes de gestion de la STIB et sur le rôle des commissaires et du chargé de mission du Gouvernement dans un souci d'efficacité et d'efficience ».

Le Conseil d'administration a marqué son accord pour que cette réflexion soit confiée à Guberna dont les activités scientifiques se centrent sur la recherche multidisciplinaire en matière de « Corporate Governance » pour entreprises et organismes. Par son affiliation à Guberna, la STIB obtient la possibilité de se faire assister en vue de réaliser l'audit demandé et la réflexion envisagée.



# Perspectives 2013

Après la finalisation en mars 2013 du contrat de gestion qui lie la STIB à la Région de Bruxelles-Capitale pour les années 2013 à 2017, l'année 2013 sera pour la STIB une année marquée par le développement de son plan d'entreprise. Ce plan pluriannuel (5 ans) décrira systématiquement la stratégie que la STIB entend développer pour atteindre les objectifs fixés par le contrat de gestion. Ce plan se traduira en mesures concrètes assorties d'un calendrier de réalisation.

En 2013, la STIB développera également plusieurs plans directeurs et études, afin d'ajuster au mieux ses capacités à l'évolution de la demande, ainsi qu'à améliorer la performance et la fiabilité du service de transport, en conformité avec les plans stratégiques régionaux.



### La STIB sera particulièrement active dans les domaines suivants :

- Elaboration d'un plan directeur dépôts et ateliers pour le 31 décembre 2013 et d'un plan directeur bus pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015 au plus tard.
- Coordination entre la Région et la STIB en vue de créer un modèle de déplacement Transport public en Région de Bruxelles-Capitale.
- Participation à la réflexion autour du futur Plan Régional de Développement Durable et particulièrement autour des aspects liés à la mobilité à l'horizon 2020 et 2040.
- Elaboration d'un modèle d'évaluation socio-économique (coûts avantages) pour les projets d'extensions du transport public à moyen et à long terme.
- Coordination entre la STIB, la SNCB, De Lijn et les TEC pour l'offre transrégionale et le RER.



### Les principaux travaux prévus en 2013 sur le réseau sont les suivants :

- Poursuite des travaux visant à améliorer la vitesse commerciale sur le réseau de surface. En particulier, réalisation de plusieurs aménagements favorables aux bus autour de la place Jourdan, ainsi que dans l'avenue Louis Bertrand. Pour le tram, réalisation d'un site propre dans la chaussée de Waterloo, entre l'avenue Legrand et l'avenue Winston Churchill.
- Poursuite de la rénovation complète de la chaussée de Gand avec création de sites propres.
- Renouvellement des voies avenue Van Volxem, avenues Orban et Madoux, avenue du Pesage et rue Théodore Verhaegen.
- Extension de la ligne de tramway 62, de Bordet à Eurocontrol.



**Les autres aménagements à apporter au réseau sont les suivants :**

- Poursuite de la mise en place des portillons d'accès dans le réseau métro et prémétro, ainsi que mise en place d'un dispatching permettant de gérer à distance ces portillons.
- Augmentation des fréquences en heures creuses sur 1 ligne de tram (19) et 8 lignes de bus (45, 59, 60, 64, 80, 84, 87 et 89).
- Augmentation des amplitudes des pointes sur 3 lignes de tram (7, 19 et 25) et 9 lignes de bus (13, 14, 29, 38, 46, 48, 59, 84 et 95).
- Augmentation des fréquences le samedi sur 6 lignes de tram (3, 4, 19, 55, 81 et 82) et 14 lignes de bus (13, 14, 29, 38, 42, 48, 49, 50, 59, 61, 63, 71, 89 et 95).
- Augmentation des fréquences le dimanche sur 1 ligne de bus (71).
- Scission du tram 94 (Offre doublée en soirée sur l'avenue Louise).
- Nouvelle desserte le dimanche pour le bus 45.
- Prolongement le WE en journée de la ligne de bus 53 jusqu'à l'Hôpital militaire.



**D'autres investissements majeurs seront faits en 2013, mais ne porteront leurs fruits que plus tard :**

- PULSAR : projet visant au remplacement de 43 rames de métro, au renouvellement de la signalisation et à l'augmentation de fréquence en passant par l'automatisation.
- Aménagement du site de Demets pour pouvoir accueillir 64 bus articulés, si un autre site ne devait pas être trouvé à brève échéance.
- Construction d'un dépôt de tram sur le site Marconi.

**Permis d'urbanisme attendus en 2013 :**

- Création en site propre de la ligne de tram 9, de Simonis à l'UZ Brussel, à Jette.
- Prolongement en site propre de la ligne de tram 94, sur le boulevard de la Woluwe jusqu'à Roodebeek.
- Sécurisation du terminus Vanderkindere et du rond-point Churchill pour les lignes de tram 3 et 7.
- Mise en site propre des lignes de tram 25, 94 et d'autobus 71 sur l'avenue Adolphe Buyl et le square Devèze.
- Amélioration du site propre pour les lignes de tram 7 et 25 sur le boulevard Général Jacques et création d'une 3<sup>e</sup> voie pour le virage du tram 94 au carrefour Buyl.
- Renouvellement des voies de la rue du Ham et du terminus Fort Jaco.
- Renouvellement des voies et de l'avenue de l'Hôpital Français.
- Rénovation du pôle intermodal de la gare de Berchem.

**Nouveaux systèmes de communication :**

- Installation de nouveaux afficheurs en temps réel de type écrans TFT à certains arrêts de surface.
- Installation de MUPI's (meublier urbain de promotion et d'information à l'entrée des stations de métro) après obtention des permis d'urbanisme.
- Refonte de l'information voyageurs dynamique (site web, applications mobiles, système SMS - SYNCHRO).

**Etudes socio-économiques et urbanistiques préalables à élaboration de grandes demandes de permis d'urbanisme à mener en 2013 :**

- Etude Beliris du prolongement Nord de l'axe Nord-Sud.
- Etude du tunnel Constitution et trémie Fonsny.
- Etude d'urbanisme de la tramification du 71.
- Etude d'urbanisme du tram Rogier-Tour et Taxis.

**Nouveaux véhicules à livrer en 2013 et commandes pour les années futures :**

- Livraison de 2 trams T3000 et 26 T4000 (trams de grande capacité).
- Commande d'environ 355 bus (renouvellement et extension de parc), avec l'objectif d'atteindre à terme une flotte d'environ 40% de bus articulés.

**L'année 2013 sera également une année importante pour d'autres projets internes :**

- Lancement du projet DRIVE visant à améliorer l'efficacité et la performance de la STIB pour le développement et la mise en œuvre de sa stratégie et la réalisation de ses résultats.

**L'année 2013 verra également les projets européens « Ticket to Kyoto » et « Tramstore21 », pilotés par la STIB, se poursuivre.**

Ticket to Kyoto vise à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> (empreinte carbone) des opérateurs de transport public, alors que Tramstore21 vise à construire et exploiter des dépôts durables, mieux intégrés dans leur environnement urbain et économique.





# Comptes annuels

Chiffres exprimés en euros



## Compte de fonctionnement

I. COMPTE DE FONCTIONNEMENT	2012	2011
<b>A. RECETTES</b>	<b>521.280.846,86</b>	<b>503.619.521,08</b>
a) Trafic:		
- recettes directes	186.102.906,58	175.284.639,02
- dotation pour tarifs préférentiels	58.500.000,00	58.091.000,00
- Noctis	0,00	0,00
b) Recettes de publicité	2.331.985,46	2.613.613,52
c) Recettes de location	5.322.985,46	5.466.495,20
d) Autres recettes d'exploitation	23.473.548,48	17.275.538,37
Recettes exceptionnelles	1.014.596,12	19.329.109,20
e) Recettes de placements financiers	2.361.450,10	1.824.443,89
Intérêts leasing	121.592,71	212.430,61
f) Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
g) Dotation globale affectée au fonctionnement	237.501.286,55	218.971.639,97
Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	0,00	0,00
Dotation de Bonus-Malus	4.550.495,40	4.550.611,30
Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00
<b>B. DÉPENSES</b>	<b>521.280.846,86</b>	<b>503.619.521,08</b>
a) Charges du personnel	370.071.307,39	354.688.888,99
b) Énergies:		
- énergie électrique	17.307.621,76	16.238.448,23
- combustibles	12.776.260,76	10.873.154,35
c) Matières consommées	12.882.774,20	12.583.380,48
d) Fournitures extérieures:		
- biens et services (hors leasing)	44.724.688,08	40.364.475,48
- leasing (informatique et automobiles)	1.989.098,25	3.273.766,50
e) Charges fiscales	482.844,67	514.996,77
f) Provisions fiscales	0,00	-6.763.489,34
Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	11.437.360,61	34.233.064,12
Provisions pour heures à récupérer	3.143.414,45	23.849,90
Provisions pour risques et charges	1.237.044,60	-1.100.214,81
g) Fonds d'assurance	5.171.998,03	5.569.569,83
h) Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	4.869.087,58	374.885,49
i) Frais financiers courants	372.268,25	196.938,51
Intérêts liés au fonds de pension Ethias	0,00	0,00
j) Charges exceptionnelles	34.815.078,23	32.547.806,58
k) Renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
l) Noctis	0,00	0,00
<b>C. RÉSULTAT (A - B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Compte d'investissement

II. COMPTE D'INVESTISSEMENT	2012	2011
<b>A. RECETTES</b>	<b>119.607.559,39</b>	<b>115.134.152,48</b>
a) Dotation couvrant les charges d'intérêts	4.791.682,42	5.468.429,76
b) Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	94.292.192,36	90.770.219,90
c) Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics (crédits d'engagements)	20.069.453,16	18.510.459,62
d) Rentings	389.971,80	385.043,20
e) Répartition du NPV benefit du leasing, <i>prorata temporis</i>	12.625,65	0,00
f) Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'Assemblée générale	0,00	0,00
g) Intérêts générés sur dotations spécifiques	0,00	0,00
h) Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières	51.634,00	0,00
<b>B. DÉPENSES</b>	<b>119.552.659,74</b>	<b>115.134.152,48</b>
a) Charges d'intérêts	4.791.682,42	5.468.429,76
- Intérêts totaux	4.791.682,42	5.468.429,76
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	0,00
Intérêts à payer	4.791.682,42	5.468.429,76
Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00
b) Charges du capital	114.760.977,32	109.665.722,72
- Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	94.292.192,36	90.770.219,90
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	0,00
- Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	20.069.453,16	18.510.459,62
- Rentings	389.971,80	385.043,20
- Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	9.360,00	0,00
<b>C. RÉSULTAT (A - B)</b>	<b>54.899,65</b>	<b>0,00</b>

## Bilan au 31 décembre 2012 ◦ Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2012	2011
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3.928,97</b>	<b>7.857,97</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1.541.269.272,48</b>	<b>1.483.918.840,40</b>
A. Terrains et constructions	498.932.900,96	503.994.212,43
B. Installations, machines et outillages	133.874.538,52	125.272.195,74
C. Mobilier et matériel roulant	756.147.755,64	742.508.257,58
D. Location-financement et droits similaires	42.964.414,77	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	48.727.264,54	50.294.413,34
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	60.622.398,05	61.849.761,31
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>114.367.246,38</b>	<b>94.492.998,38</b>
A. Entreprises liées	73.664.492,68	73.664.492,68
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	560.662,05	830.662,05
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	178.598,00	58.358,00
2. Créances et cautionnements en numéraire	39.963.493,65	19.939.485,65
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>2.128.674,52</b>	<b>2.350.738,68</b>
B. Autres créances	2.128.674,52	2.350.738,68
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>28.196.757,97</b>	<b>22.030.222,03</b>
A. Stocks		
1. Approvisionnements	25.064.184,95	18.523.150,88
2. En-cours de fabrication	3.132.573,02	3.507.071,15
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>199.550.004,40</b>	<b>130.273.539,96</b>
A. Créances commerciales	21.102.236,19	22.832.052,03
B. Autres créances	178.447.768,21	107.441.487,93
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B. Autres placements	0,00	0,00
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>23.771.569,29</b>	<b>10.766.888,77</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>15.558.710,83</b>	<b>16.127.496,80</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.924.846.164,84</b>	<b>1.759.968.582,99</b>

Vérifié par le collège des commissaires le 15 mars 2013

## Bilan au 31 décembre 2012 ◦ Passif

CAPITAUX PROPRES	2012	2011
<b>I. CAPITAL</b>	<b>37.000.000,00</b>	<b>37.000.000,00</b>
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
<b>IV. RÉSERVES</b>	<b>44.556.696,80</b>	<b>44.501.797,15</b>
A. Réserve légale	3.700.000,00	3.700.000,00
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	40.481.505,74	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
<b>V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. SUBSIDES EN CAPITAL</b>	<b>1.332.725.203,33</b>	<b>1.207.196.417,21</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		
<b>VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>121.121.057,38</b>	<b>104.860.518,11</b>
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	89.750.724,04	78.313.363,43
B. Charges fiscales	462.000,00	462.000,00
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	4.225.000,00	3.728.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.904.296,74	11.461.577,13
• Provision heures à récupérer	10.684.781,33	7.541.366,88
• Provision pour litiges en cours	2.494.000,00	1.092.693,86
• Provision pour litige social	1.600.255,27	2.261.516,81
<b>DETTES</b>		
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>137.761.173,12</b>	<b>112.214.320,11</b>
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	39.922.118,73	0,00
4. Établissements de crédit	95.204.743,08	109.373.301,06
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.634.311,31	2.841.019,05
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>209.729.247,65</b>	<b>220.275.940,76</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	15.919.544,04	16.396.687,36
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	82.859.607,50	95.819.960,59
D. Acomptes reçus	70.709,15	42.201,84
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	103.809.237,43	98.581.424,53
F. Autres dettes	7.070.149,53	9.435.666,44
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>41.952.786,56</b>	<b>33.919.589,65</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1.924.846.164,84</b>	<b>1.759.968.582,99</b>

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 26 mars 2013

L'Administrateur-directeur-général,  
Briec DE MEEUSLa Présidente du Conseil d'administration,  
Adelheid BYTTEBIER



## Examen du bilan au 31 décembre 2012 ◦ Actif

## ACTIFS IMMOBILISÉS

<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
Frais de restructuration	9.814.152,39
Amortissement	-9.814.152,39
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3.928,97</b>
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.238.477,60
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1.541.269.272,48</b>
<b>A. Terrains et constructions</b>	<b>498.932.900,96</b>
• Terrains	21.619.302,46
• Constructions	166.517.544,98
- Bâtiments	325.743.843,79
- Amortissement	-159.226.298,81
• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	310.796.053,52
- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	593.373.383,27
- Amortissement	-282.577.329,75
<b>B. Installations, machines et outillage</b>	<b>133.874.538,52</b>
- Installations, machines et outillage	325.198.110,91
- Amortissement	-191.323.572,39
<b>C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)</b>	<b>756.147.755,64</b>
• Mobilier et matériel de bureau	972.515,89
- Mobilier et matériel de bureau	25.816.881,80
- Amortissement	-24.844.365,91
• Matériel roulant d'exploitation	755.175.239,75
- Rames de métro	535.776.004,88
- Amortissement	-294.134.071,39
- Tramways	676.354.679,28
- Amortissement	-243.898.950,23
- Autobus	145.999.377,76
- Amortissement	-78.016.970,61
- Autre matériel roulant	36.943.232,36
- Amortissement	-23.848.062,30
<b>D. Location-financement et droits similaires</b>	<b>42.964.414,77</b>
• Machines/outillage	0,00
- Machines/outillage	72.112,22
- Amortissement	-72.112,22
• Rames de métro	0,00
- Rames de métro	0,00
- Amortissement	0,00
• Tramways	42.964.414,77
- Tramways	43.066.955,14
- Amortissement	-102.540,37
<b>E. Autres immobilisations corporelles</b>	<b>48.727.264,54</b>
• Bâtiments pris en location	27.653.679,92
- Bâtiments pris en location	34.747.934,20
- Amortissement	-7.094.254,28
• Commerces stations	62.337,44
- Commerces stations	126.788,01
- Amortissement	-64.450,57
• Terrains et bâtiments donnés en location	518.853,45
- Terrains donnés en location	457.666,42
- Bâtiments donnés en location	604.265,30
- Amortissement	-85.411,85
• Matériel roulant	0,00
- Matériel roulant	700.558,97
- Amortissement	-700.558,97
• Terrains cédés en emphytéose	9.212.904,88
- Terrains cédés en emphytéose	20.671.238,21
- Réduction de valeur	-11.458.333,33
• Bâtiments cédés en emphytéose	10.821.822,43
- Bâtiments cédés en emphytéose	37.915.874,17
- Amortissement	-27.094.051,74
<b>F. Immobilisations en cours et acomptes versés</b>	<b>60.622.398,05</b>

## Examen du bilan au 31 décembre 2012 ◦ Actif

## ACTIFS IMMOBILISÉS (suite)

<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>114.367.246,38</b>
<b>A. Entreprise liée</b>	<b>73.664.492,68</b>
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS – Acquisition	247.992,68
b) CITEO SADP – Acquisition	73.416.500,00
<b>B. Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation</b>	<b>560.662,05</b>
a) TRANSURB CONSULT – Acquisition	495.787,05
TRANSURB CONSULT – Réduction de valeur	0,00
b) OPTIMOBIL – Acquisition	49.500,00
OPTIMOBIL – Réduction de valeur	0,00
c) BELGIAN MOBILITY CARD – Acquisition	15.375,00
BELGIAN MOBILITY CARD – Réduction de valeur	0,00
<b>C. Autres immobilisations financières</b>	<b>178.598,00</b>
BRUXELLES MIDI – Acquisition	74.368,06
BRUXELLES MIDI – Réduction de valeur	-45.370,06
PHILIPPINES – Acquisition	80.000,00
PHILIPPINES – Réduction de valeur	-60.000,00
TRANSAMO – Acquisition	129.600,00
<b>Créances et cautionnements en numéraire</b>	<b>39.963.493,65</b>

## ACTIFS CIRCULANTS

<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>2.128.674,52</b>
<b>B. Autres créances</b>	<b>2.128.674,52</b>
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>28.196.757,97</b>
<b>A. Stocks</b>	<b>28.196.757,97</b>
1. Approvisionnements	25.064.184,95
2. Fabrications et travaux en cours	3.132.573,02
<b>B. Commandes en cours d'exécution</b>	<b>0,00</b>
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>199.550.004,40</b>
<b>A. Créances commerciales</b>	<b>21.102.236,19</b>
• Clients	19.101.203,61
• Fournisseurs (débiteurs)	658.405,44
• Factures à établir	970.191,31
• Acomptes versés	321.189,00
• Créances douteuses	51.246,83
<b>B. Autres créances</b>	<b>178.447.768,21</b>
• Personnel	554.317,80
• T.V.A. à récupérer	4.564.547,65
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	-191.529,18
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	150.512.894,92
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	21.256.550,96
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0,00</b>
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>23.771.569,29</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>15.558.710,83</b>

**TOTAL DE L'ACTIF** ..... **1.924.846.164,84**

## Examen du bilan au 31 décembre 2012 o Passif

## CAPITAUX PROPRES

<b>I. CAPITAL</b> .....	<b>37.000.000,00</b>
<b>IV. RÉSERVES</b> .....	<b>44.556.696,80</b>
A. Réserve légale .....	3.700.000,00
D. Réserves disponibles .....	40.856.696,80
• Fonds d'investissement .....	40.481.505,74
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses .....	127.297,54
• Autres réserves disponibles .....	247.893,52
<b>V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS</b> .....	<b>0,00</b>
<b>VI. SUBSIDES EN CAPITAL</b> .....	<b>1.332.725.203,33</b>

## PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

<b>VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....	<b>121.121.057,38</b>
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires .....	89.750.724,04
B. Provision pour charges fiscales .....	462.000,00
• Prémcompte immobilier .....	462.000,00
• Taxes régionales .....	0,00
• Régularisation TVA .....	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs .....	4.225.000,00
D. Autres risques et charges .....	26.683.333,34
• Provision pour sinistres à régler aux tiers .....	11.904.296,74
• Provision pour litiges en cours .....	2.494.000,00
• Provision pour heures à récupérer .....	10.684.781,33
• Provision pour litige social .....	1.600.255,27

## DETTES

<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b> .....	<b>137.761.173,12</b>
A. Dettes financières .....	135.126.861,81
3. Dettes de location-financement et assimilés .....	39.922.118,73
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après) .....	95.204.743,08
C. Acomptes reçus sur commande .....	0,00
D. Autres dettes .....	2.634.311,31
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b> .....	<b>209.729.247,65</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	15.919.544,04
• Dettes de location-financement mobilier .....	1.750.986,06
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2013 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après) .....	14.168.557,98
B. Dettes financières – Établissements de crédit .....	0,00
C. Dettes commerciales .....	82.859.607,50
D. Acomptes reçus .....	70.709,15
E. Dettes fiscales, salariales et sociales .....	103.809.237,43
F. Autres dettes .....	7.070.149,53
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>41.952.786,56</b>

**TOTAL DU PASSIF** ..... **1.924.846.164,84**

## Examen du bilan au 31 décembre 2012

## SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2011	Remboursement au cours de l'année 2012	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2012	Remboursement au cours de l'année 2013	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2013	Montant à rembourser à partir du 01/01/2014 jusqu'au 31/12/2017	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	17.773.965,73	4.040.664,68	13.733.301,05	4.288.557,98	9.444.743,07	9.444.743,07	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	12.600.000,00	1.400.000,00	11.200.000,00	1.400.000,00	9.800.000,00	5.600.000,00	4.200.000,00
2006	58.320.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00	19.440.000,00	6.480.000,00	12.960.000,00	12.960.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	24.000.000,00	2.000.000,00	22.000.000,00	2.000.000,00	20.000.000,00	8.000.000,00	12.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>816.054.912,57</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>16.396.687,36</b>	<b>109.373.301,05</b>	<b>14.168.557,98</b>	<b>95.204.743,07</b>	<b>36.004.743,07</b>	<b>59.200.000,00</b>

## CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**TOTAL** | 816.054.912,57 | 125.769.988,41 | 16.396.687,36 | 109.373.301,05 | 14.168.557,98 | 95.204.743,07 | 36.004.743,07 | 59.200.000,00

## Résultats au 31 décembre 2012 o Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2012	2011
<b>II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>719.238.613,05</b>	<b>672.766.960,58</b>
A. Approvisionnements et marchandises	34.590.066,52	30.687.225,91
1. Achats et sous-traitances générales	41.191.931,11	35.810.934,28
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-6.601.864,59	-5.123.708,37
B. Services et biens divers	103.848.624,64	100.359.815,87
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	447.469.953,33	428.768.973,21
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	113.162.386,10	107.573.622,93
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	3.561.050,32	1.707.115,97
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	13.481.308,68	389.540,39
G. Autres charges d'exploitation	3.125.223,46	3.280.666,30
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>5.189.413,48</b>	<b>5.618.770,17</b>
A. Charges des dettes	4.845.909,81	5.468.429,76
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	28.529,27	10.018,27
C. Autres charges financières	314.974,40	140.322,14
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>37.603.668,82</b>	<b>59.813.565,11</b>
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	9.360,00	0,00
Charges exceptionnelles	34.815.078,23	32.547.806,58
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	2.779.230,59	27.265.758,53
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		
<b>X. IMPÔTS</b>	<b>53.056,18</b>	<b>56.616,37</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>762.084.751,53</b>	<b>738.255.912,23</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		
<b>XI. BÉNÉFICE</b>	<b>54.899,65</b>	<b>0,00</b>

## Résultats au 31 décembre 2012 o Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2012	2011
<b>I. VENTES ET PRESTATION</b>	<b>639.034.676,99</b>	<b>600.942.409,72</b>
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic	244.601.422,28	233.374.169,24
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-374.498,13	-850.331,63
C. Production immobilisée	15.040.003,16	16.003.233,59
D. 1. Autres produits d'exploitation	142.266.463,13	133.443.698,55
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	237.501.286,55	218.971.639,97
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>122.305.136,98</b>	<b>118.012.340,02</b>
A. Produits des immobilisations financières	94.901,55	226.498,15
B. Produits des actifs circulants	645.158,09	803.235,41
C. Autres produits financiers dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale	121.565.077,34	116.982.606,46
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>799.837,21</b>	<b>19.301.162,49</b>
A. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	500.000,00	500.000,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de la provision leasing	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	51.634,00	754.811,77
E. Autres produits exceptionnels	248.203,21	18.046.350,72
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>762.139.651,18</b>	<b>738.255.912,23</b>
<b>AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
A. Résultat à affecter		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	54.899,65	0,00
D. Affectation aux capitaux propres / réserves disponibles		
1. Fonds d'investissement	54.899,65	0,00
F. Bénéfice à distribuer		
3. Autres allocataires		

## Annexe

## I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.242.406,57	906.969.110,90	295.367.598,50
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	0,00	0,00	5.232.913,89	245.646,31
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	39.000.332,51	30.076.158,72
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.242.406,57	940.736.529,52	325.198.110,91
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.234.548,60	402.974.898,47	170.095.402,76
• Mutations de l'exercice				
- Actés	0,00	3.929,00	41.960.936,39	21.463.636,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	3.132.206,30	235.466,37
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.234.548,60	441.803.628,56	191.323.572,39
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	0,00	3.928,97	498.932.900,96	133.874.538,52

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	1.369.997.629,16	72.112,22	95.224.325,28	61.849.761,31
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.232.657,97	0,00	0,00	170.316.479,14
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	10.740.507,08	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	59.400.396,03	43.066.955,14	0,00	-171.543.842,40
• Au terme de l'exercice	1.420.890.176,08	43.139.067,36	95.224.325,28	60.622.398,05
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	627.489.371,58	72.112,22	44.929.911,94	0,00
• Mutations de l'exercice				
- Actés	47.564.195,24	102.540,37	2.067.148,80	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	10.311.146,38	0,00	0,00	0,00
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	500.000,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	664.742.420,44	174.652,59	46.497.060,74	0,00
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	756.147.755,64	42.964.414,77	48.727.264,54	60.622.398,05

## IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)

<b>1. Participations, actions et parts: (rubrique 280/2/4)</b>	74.403.752,73
Valeur d'acquisition	
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.553.512,73
• Mutation de l'exercice:	
- Acquisitions	0,00
- Cessions	-140.400,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	-9.360,00
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	0,00
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0,00
<b>2. Créances (rubrique 288 Garanties)</b>	39.963.493,65
• Montant au terme de l'exercice précédent	19.939.485,65
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	39.922.118,73
- Remboursements	-19.898.110,73

## VI. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (RUBRIQUE 51/53 DE L'ACTIF)

<b>Comptes à termes détenus auprès des établissements de crédit</b>	0,00
• Avec une durée de plus d'un mois	0,00
• Avec une durée d'un mois au plus	0,00

## VIII. SITUATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est de 37 millions d'EURO pour 140.000 parts sociales	37.000.000,00
--	---------------

## IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<b>Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif)</b>	11.904.296,74
Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16)	109.216.760,64

## X. ÉTAT DES DETTES

<b>Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an</b>	153.680.717,15
• Durée résiduelle d'un an au plus	15.919.544,04
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	14.168.557,98
- Dettes de location-financement et assimilés	1.750.986,06
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus	38.639.054,38
- Établissements de crédit	36.004.743,07
- Autres dettes	2.634.311,31
• Durée résiduelle de plus de cinq ans	99.122.118,73
- Établissements de crédit	59.200.000,00
- Autres dettes	0,00
- Dettes de location-financement et assimilés	39.922.118,73
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	109.373.301,06
• Dettes à plus d'un an	
- Établissements de crédit	95.204.743,08
• Dettes à un an au plus	
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	14.168.557,98
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	103.809.237,43
• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	12.371.060,83
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de Sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	91.438.176,60

<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)</b>	<b>41.952.786,56</b>
Charges à payer	0,00
Intérêts courus non échus	1.520.252,46
Produits à reporter - SEB Lease	6.454.315,59
Factures établies par anticipation	7.322,23
Loyers encaissés anticipativement	728.763,33
Recettes du trafic encaissées d'avance	33.242.132,95
Écarts de conversion en US dollars	0,00

## XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<b>Effectif au 31 décembre 2012</b>	<b>7.093</b>
- Ouvriers	5.094
- Employés	1.808
- Personnel de direction	191
<b>Total des charges de rémunérations</b>	<b>447.469.942,62</b>
Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation	-21.824.842,10
<b>Charges de rémunérations totales nettes</b>	<b>425.645.100,52</b>
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation	370.046.575,63
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale	9.652.621,27
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité	34.286.924,74
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators	990.658,36
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement	9.288.755,62
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers	1.379.564,90
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi	0,00

### VENTILATION DES CHARGES ENTRE ACTIFS ET NON-ACTIFS

<b>• Charges relatives au personnel actif</b>	<b>387.261.729,93</b>
Rémunérations payées pendant l'année	279.359.657,04
Charges sociales de caractère légal (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 21.824,842,10 €).	90.850.677,14
- les cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;	
- les charges des accidents du travail;	
- le salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;	
- le paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiques;	
- les crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;	
- l'intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;	
- les indemnités pour déplacements au service médical du travail;	
- les indemnités compensatoires de préavis;	
- les frais d'entretien des vêtements de travail.	
Le total des charges sociales de caractère légal représente 32,52% des rémunérations.	
Autres avantages conventionnels accordés au personnel	17.051.395,75
- masse d'habillement	945.830,13
- secours en cas de maladie	2.966.824,55
- tickets - restaurants	8.033.809,84
- assurance hospitalisation	2.738.011,75
- service social	2.064.142,84
- primes diverses	697.361,13
- allocation au fonds syndical	958.737,88
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em.	-1.353.322,37

Ces avantages extra-légaux représentent 6,10% des rémunérations.

<b>• Charges relatives au personnel non actif (pensionné, prépensionné ou bénéficiant du système de départ anticipé)</b>	<b>38.383.370,59</b>
Les charges relatives au personnel non actif couvrent:	
- la cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86%)	12.309,41
- l'indemnité complémentaire octroyée aux prépensionnés et travailleurs âgés mis au chômage	17.014.675,68
- l'allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins	5.508.947,71
- les primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias	15.847.437,79
- les pensions pour maladie	0,00

L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 13,74% des rémunérations.

<b>Réductions de valeur actées afférentes</b>	<b>3.561.050,32</b>
Aux stocks et commandes en cours	
- Dotations	60.830,52
- Reprises	0,00
Aux créances commerciales	
- Dotations	11.108.036,87
- Reprises	-7.607.817,07
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>13.481.308,68</b>
- Dotations	26.884.954,72
- Utilisations et reprises	-13.403.646,04
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>3.125.223,46</b>
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	2.539.597,93
- Autres charges	2.513.642,82

## XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

<b>Autres produits financiers</b>	<b>121.565.077,34</b>
- Subsidés en capital	114.361.645,52
- Subsidés en intérêts	4.791.682,42
- Solde dotation globalisée	0,00
- Autres produits financiers	2.411.749,40
<b>Réductions de valeurs sur actifs circulants</b>	<b>28.529,27</b>
- Dotations	40.974,31
- Reprises	-12.445,04

## XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés	53.056,18
------------------------------------	-----------

## XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

<b>Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte</b>	
- à l'entreprise (déductible)	68.998.231,19
- par l'entreprise	48.715.435,21
<b>Montants retenus à charge de tiers</b>	
- précompte professionnel	61.995.946,26
- précompte mobilier	52.743,70

## XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

<b>Engagements au 31 décembre 2012</b>	
- engagements d'acquisition	184.251.545,19
- engagement et recours liés aux produits dérivés	2.372.409,15
- cautions reçues de tiers	27.095.182,11
- cautionnements donnés pour notre compte	1.557.825,36
- créanciers de loyers et redevances	1.345.368,49
- engagements de la Région	29.905.981,34

La valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs est de 557.445,80

### Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droit. Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droit. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette assurance groupe intègre également à partir de 2012 tous les pensionnés d'avant 1994 et leurs ayants droit, à concurrence de la valeur de leurs promesses de rente jusqu'à leur décès.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2012 à 179.018.606,37 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droit.

**XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

Rémunérations directes à charge du compte de résultats.

**XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION**

Les règles d'évaluation sont établies conformément de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

**Frais de restructuration**

La société a la faculté de mettre en oeuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficacité de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

**Immobilisations incorporelles**

Le droit d'usage de logiciels repris sous cette rubrique est amorti à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat de financement représentant la reconstitution en capital de la valeur du logiciel.

**Immobilisations financières**

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties et notamment une somme de 39.922.118,40 EUR auprès d'institutions financières de renom dans le cadre d'un financement alternatif réalisé.

**Immobilisations corporelles**

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Durée de vie	% / an
<b>Terrains et constructions</b>		
- Terrains	illimitée	
<b>Bâtiments</b>		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Renouvellement	20 ans	5
- Transformations	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
<b>Réseaux (1)</b>		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations - transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Site propre bus	10 ans	10
<b>Installations, machines et outillages</b>		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Equipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Equipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20

**Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)**

- UNBW Métro et métro ZRP	17 ans	5,8
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	3 ans	33,3
- UNBW Bus A300 Gaz	2 ans	50
- UNBW Bus Jonckheere	6 ans	16,6
- UNBW Bus ZRP	7 ans	14,2
- UNBW Midibus A308	7 ans	14,2
- UNBW Minibus	2 ans	50
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>		
- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
<b>Métro</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Tramways</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Autobus</b>		
- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie ≥ 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie < 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Minibus handicapés</b>		
- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie ≥ 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie < 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Véhicules utilitaires ferrés</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Véhicules utilitaires sur pneu</b>		
- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie ≥ 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie < 5 ans	1 an	100
<b>Automobiles</b>	5 ans	20
<b>Matériel ferré détenu en leasing</b>	35 ans	2,9
<b>Bâtiments pris en location</b>		
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

**(1) Réseaux**

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'oeuvre simple, à savoir les mètres courants. A chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

**(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)**

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement. Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la commande. L'ensemble des articles détenus en stock a fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations. Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

**Stocks**

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.  
Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories:  
- les articles stratégiques et réparables UNBW  
- les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.  
Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassés éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (calculé sur une moyenne de deux ans) et génère individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en <3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient. La réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

**Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

**Provision pour risques et charges**

Cette provision de 4.225.000,00 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du Matériel roulant sur le site de Haren, ainsi que les frais de déménagements de l'AED vers le nouveau siège social.

**Provision pour sinistres à régler aux tiers**

Cette provision de 11.904.296,74 EUR est constituée par la société comme « propre assureur ». Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la F.S.M.A, via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2012 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 10% des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

**Provisions fiscales**

Une provision de 462.000,00 EUR est constituée pour couvrir entre autres le précompte immobilier.

**Provision pour heures à récupérer et jours de garde**

Une provision de 10.684.781,33 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière résiduelle.

**Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs**

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 89.750.724,04 EUR actualisée. Elle permet entre autres de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2012, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

**Provision pour la couverture des litiges sociaux**

Cette provision s'élève à 1.600.255,27 EUR.

**Provision pour la couverture des litiges en cours**

Cette provision s'élève à 2.494.000,00 EUR.

**Subsides en capital**

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

**Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale.**

**XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES**

Une prise en charge de 30,4M EUR a été passée dans les comptes à titre exceptionnel afin d'externaliser les promesses de rente de pensions en faveur des agents pensionnés avant 1994 et leurs ayant droit.

**XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS**

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.



## Bilan social

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 328.03

## I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

## A. TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Total	Hommes	Femmes
<b>1. Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	5.877,83	5.437,42	440,42
Temps partiel	1.127,25	965,67	161,58
Total en équivalents temps plein (ETP)	6.616,04	6.071,52	544,51
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	10.207.886,25	9.335.111,98	872.774,27
Temps partiel	1.437.769,78	1.314.840,46	122.929,32
Total	11.645.656,03	10.649.952,44	995.703,59
Frais de personnel			
Temps plein	373.929.424,68	341.958.458,87	31.970.965,81
Temps partiel	52.667.556,58	48.164.480,49	4.503.076,09
Total	426.596.981,26	390.122.939,36	36.474.041,90
Montant des avantages accordés en sus du salaire	8.283.550,54	7.575.306,97	708.243,57
<b>2. Au cours de l'exercice précédent</b>			
Nombre moyen de travailleurs en ETP	6.512	5.955,20	556,8
Nombre d'heures effectivement prestées	11.406.432,00	10.431.182,06	975.249,94
Frais de personnel	408.507.972,17	373.580.540,55	34.927.431,62
Montant des avantages accordés en sus du salaire	8.219.136,23	7.516.400,08	702.736,15

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
<b>3. À la date de clôture de l'exercice</b>			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	5.983	1.110	6.717,3
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	5.845	1.110	6.579,30
- Contrat à durée déterminée	138		138,00
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes	5.532	951	6.162,70
- de niveau primaire	1.023	333	1.246,20
- de niveau secondaire	3.861	577	4.238,50
- de niveau supérieur non universitaire	357	31	379,40
- de niveau supérieur universitaire	291	10	298,60
- Femmes	433	160	554,60
- de niveau primaire	43	22	56,60
- de niveau secondaire	205	89	264,80
- de niveau supérieur non universitaire	89	37	115,90
- de niveau supérieur universitaire	96	12	117,30
• Par catégorie professionnel			
- Personnel de direction	185	6	188,60
- Employés	1.465	343	1.702,50
- Ouvriers	4.333	761	4.826,10
- Autres			

## B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>		
Nombre moyen de personnes occupées	46,6	
Nombre effectif d'heures prestées	76.678,32	
Frais pour l'entreprise	1.672.233,94	

## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
<b>A. ENTRÉES</b>			
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	612	3	614,40
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	477	2	478,90
- Contrat à durée déterminée	135	1	135,50
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0
- Contrat de remplacement	0	0	0
<b>B. SORTIES</b>			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	356	99	422,40
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	247	98	312,90
- Contrat à durée déterminée	109	1	109,50
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0
- Contrat de remplacement	0	0	0
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	16	5	19,40
- Prépension	55	72	102,90
- Licenciement	60	3	61,80
- Autre motif	225	19	238,30
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0

## III. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Code	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	4.248	5811	400
Nombre d'heures de formation suivies	367.394,53	5812	34.568,97
Coût net pour l'entreprise	10.721.244,11	5813	1.008.785,89
- dont coût brut directement lié aux formations		58131	
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs		58132	
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	4	5831	0
Nombre d'heures de formation suivies	128,00	5832	0,00
Coût net pour l'entreprise	22.474,00	5833	0,00
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	0	5851	0
Nombre d'heures de formation suivies	0,00	5852	0,00
Coût net pour l'entreprise	0,00	5853	0,00



# Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012



Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

## Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.924.846.165 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **54.900 €**.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2013

SCPR L BUELENS, MATHAY & Associates  
Représentée par Eric MATHAY, Commissaire

# Rapport du Collège des commissaires à l'Assemblée générale des associés

24 mai 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

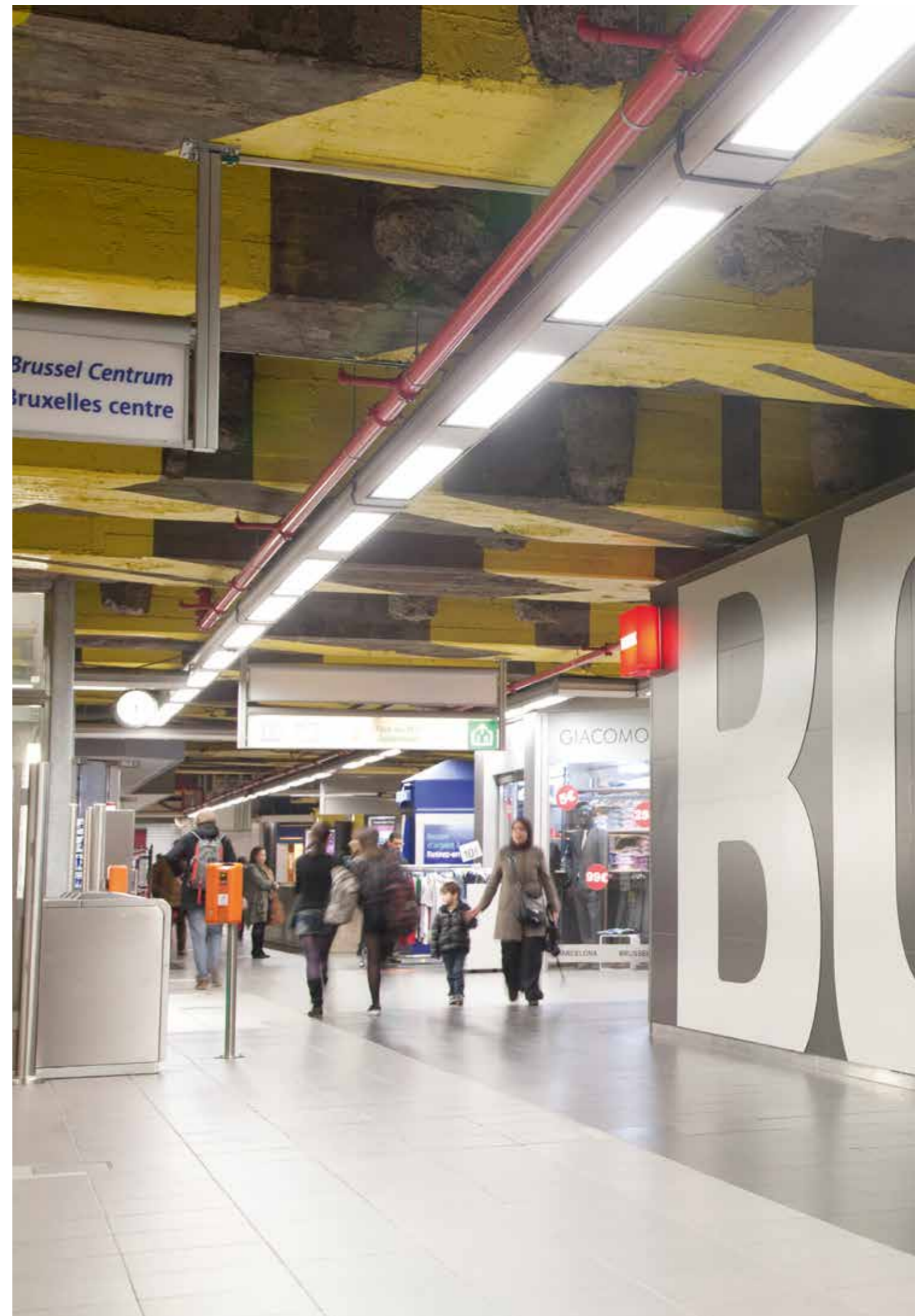
Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire-reviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le conseil d'administration.

Bruxelles, le 15 mars 2013.

J.-Cl. MOUREAU

W. STOEFIS





# '12

## Rapport financier consolidé

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires  
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles



# Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

## Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 - avec prise d'effet au 31 mars 2007 - portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public « Citeo » ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

## Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprises dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
<b>CITEO SA de droit public</b> Rue des Colonies 62 1000 Bruxelles - Belgique 0889.267.195	293.666	99,99%	31/12/2011	77.993.692	1.437.514
<b>MEDIA TRANSPORT BRUSSELS SA</b> Rue Royale 76 1000 Bruxelles - Belgique 0455.224.661	10.004	50,02%	31/12/2011	983.152	120.163
<b>TRANSURB TECHNIRAIL SA</b> Rue Ravenstein 60, boîte 18 1000 Bruxelles - Belgique 0413.393.907	200	8,00%	31/12/2011	9.360.073	-271.369
<b>OPTIMOBIL SA</b> Rue Fossé aux Loups 28, boîte 1 1000 Bruxelles - Belgique 0479.561.664	495	49,50%	31/12/2011	302.776	88.829
<b>BELGIAN MOBILITY CARD SA</b> Rue de l'Evêque 1 1000 Bruxelles - Belgique 0822.658.483	200	25,00%	31/12/2011	76.492	5.192
<b>TRANSAMO SA</b> Rue Camille Desmoulins 21 - 23 92130 Issy Les Moulineaux France	96	4,80%	31/12/2011	-289.597	-858.762

## Méthode de consolidation

### Sociétés contrôlées

La STIB détient :

- 99,99% des parts de capital de Citeo ;  
De ce fait, elle contrôle cette société.  
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.
- 50,02% des parts de capital dans Media Transport Brussels.  
De ce fait, elle contrôle cette société.  
Les activités de cette société sont différentes de celles de la STIB et le total des ventes et prestations s'élève à moins de 1% de celles de la STIB (ventes et prestations 2011 : 4.288.293 EUR).  
Cette participation est valorisée à la valeur historique de l'apport.

### Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur en cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2011.

## Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation dans Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 1.585.215,09 EUR dont la part de la STIB est de 1.585.209,88 EUR.

## Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

## Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2012 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 26 mars 2013.

L'Administrateur-directeur général,  
Briec DE MEEÛS

La Présidente du Conseil d'administration,  
Adelheid BYTTEBIER

## Bilan consolidé au 31 décembre 2012 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2012	2011
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>264.660,58</b>	<b>553.381,22</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3.928,97</b>	<b>7.857,97</b>
<b>III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1.541.269.272,48</b>	<b>1.483.918.840,40</b>
A. Terrains et constructions	498.932.900,96	503.994.212,43
B. Installations, machines et outillages	133.874.538,52	125.272.195,74
C. Mobilier et matériel roulant	756.147.755,64	742.508.257,58
D. Location-financement et droits similaires	42.964.414,77	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	48.727.264,54	50.294.413,34
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	60.622.398,05	61.849.761,31
<b>V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>102.825.858,25</b>	<b>85.440.769,64</b>
A. Sociétés mises en équivalence		
B. Autres entreprises		
1. Participations, actions et parts	987.252,73	1.137.012,73
2. Créances	101.838.605,52	84.303.756,91
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>2.128.674,52</b>	<b>2.350.738,68</b>
B. Autres créances	2.128.674,52	2.350.738,68
<b>VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>28.196.757,97</b>	<b>22.030.222,03</b>
A. Stocks		
1. Approvisionnements	25.064.184,95	18.523.150,88
2. En-cours de fabrication	3.132.573,02	3.507.071,15
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
<b>VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>200.210.294,63</b>	<b>130.789.415,59</b>
A. Créances commerciales	21.102.236,19	22.816.884,68
B. Autres créances	179.108.058,44	107.972.530,91
<b>IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B. Autres placements	0,00	0,00
<b>X. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>40.372.123,07</b>	<b>23.205.555,63</b>
<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>15.684.165,05</b>	<b>16.255.875,80</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.930.955.735,52</b>	<b>1.764.552.656,96</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre 2012 o Passif

CAPITAUX PROPRES	2012	2011
<b>I. CAPITAL</b>	<b>37.000.000,00</b>	<b>37.000.000,00</b>
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
<b>IV. RÉSERVES</b>	<b>50.663.937,09</b>	<b>49.078.727,21</b>
A. Réserve légale	9.807.240,29	8.276.930,06
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	40.481.505,74	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
<b>V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. ÉCARTS DE CONVERSION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VII. SUBSIDES EN CAPITAL</b>	<b>1.332.725.203,33</b>	<b>1.207.196.417,21</b>
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>		
<b>VIII. INTÉRÊTS DE TIERS</b>	<b>267,54</b>	<b>262,33</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		
<b>IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>121.121.057,38</b>	<b>104.860.518,11</b>
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	89.750.724,04	78.313.363,43
B. Charges fiscales	462.000,00	462.000,00
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	4.225.000,00	3.728.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.904.296,74	11.461.577,13
• Provision pour litiges en cours	2.494.000,00	1.092.693,86
• Provision heures à récupérer	10.684.781,33	7.541.366,88
• Provision pour uniformes	0,00	0,00
• Provision pour litige social	1.600.255,27	2.261.516,81
<b>DETTES</b>		
<b>X. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>137.761.173,12</b>	<b>112.214.320,11</b>
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	39.922.118,73	0,00
4. Établissements de crédit	95.204.743,08	109.373.301,06
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.634.311,31	2.841.019,05
<b>XII. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>209.731.310,50</b>	<b>220.282.822,34</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	15.919.544,04	16.396.687,36
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	82.861.670,35	95.826.842,17
D. Acomptes reçus	70.709,15	42.201,84
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	103.809.237,43	98.581.424,53
F. Autres dettes	7.070.149,53	9.435.666,44
<b>XIII. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>41.952.786,56</b>	<b>33.919.589,65</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1.930.955.735,52</b>	<b>1.764.552.656,96</b>

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2012 o **Actif**

<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>264.660,58</b>
Frais de restructuration	11.257.755,58
Amortissement	-10.993.095,00
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3.928,97</b>
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.238.477,60
<b>III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS</b>	<b>0,00</b>
<b>IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1.541.269.272,48</b>
A. Terrains et constructions	498.932.900,96
B. Installations, machines et outillage	133.874.538,52
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)	756.147.755,64
D. Location-financement et droits similaires	42.964.414,77
E. Autres immobilisations corporelles	48.727.264,54
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	60.622.398,05
<b>V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>102.825.858,25</b>
A. Sociétés mises en équivalence	
B. Autres entreprises	
1. Participations, actions et parts	987.252,73
2. Créances	101.838.605,52
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	
<b>VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>2.128.674,52</b>
B. Autres créances	2.128.674,52
<b>VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>28.196.757,97</b>
A. Stocks	28.196.757,97
1. Approvisionnements	25.064.184,95
2. Fabrications et travaux en cours	3.132.573,02
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
<b>VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>200.210.294,63</b>
A. Créances commerciales	21.102.236,19
• Clients	19.101.203,61
• Fournisseurs (débiteurs)	658.405,44
• Factures à établir	970.191,31
• Acomptes versés	321.189,00
• Créances douteuses	51.246,83
B. Autres créances	179.108.058,44
• Personnel	554.317,80
• T.V.A. à récupérer	4.564.547,65
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	-191.529,18
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	150.512.894,92
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	23.667.827,25
<b>IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0,00</b>
<b>X. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>40.372.123,07</b>
<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>15.684.165,05</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.930.955.735,52</b>

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2012 o **Passif**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
<b>I. CAPITAL</b>	<b>37.000.000,00</b>
<b>IV. RÉSERVES</b>	<b>50.663.937,09</b>
A. Réserve légale	9.807.240,29
D. Réserves disponibles	40.856.696,80
• Fonds d'investissement	40.481.505,74
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
<b>V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. ÉCARTS DE CONVERSION</b>	<b>0,00</b>
<b>VII. SUBSIDES EN CAPITAL</b>	<b>1.332.725.203,33</b>
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>	
<b>VIII. INTÉRÊTS DE TIERS</b>	<b>267,54</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	
<b>IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>121.121.057,38</b>
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	89.750.724,04
B. Provision pour charges fiscales	462.000,00
• Précompte immobilier	462.000,00
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	4.225.000,00
D. Autres risques et charges	26.683.333,34
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.904.296,74
• Provision pour litiges en cours	2.494.000,00
• Provision pour heures à récupérer	10.684.781,33
• Provisions pour uniformes	0,00
• Provision pour litige social	1.600.255,27
<b>DETTES</b>	
<b>X. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>137.761.173,12</b>
A. Dettes financières	135.126.861,81
3. Dettes de location-financement et assimilés	39.922.118,73
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	95.204.743,08
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.634.311,31
<b>XI. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>209.731.310,50</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	15.919.544,04
• Dettes de location-financement mobilier	1.750.986,06
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2013 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations	14.168.557,98
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	82.861.670,35
D. Acomptes reçus	70.709,15
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	103.809.237,43
F. Autres dettes	7.070.149,53
<b>XII. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>41.952.786,56</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1.930.955.735,52</b>

## Résultats au 31 décembre 2012 o Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2012	2011
<b>II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>719.531.888,83</b>	<b>673.080.755,20</b>
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats et sous-traitances générales	41.191.931,11	35.810.934,28
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-6.601.864,59	-5.123.708,37
B. Services et biens divers	103.853.090,78	100.384.800,85
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	447.469.953,33	428.768.973,21
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	113.451.106,74	107.862.343,57
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	3.561.050,32	1.707.115,97
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	13.481.308,68	389.540,39
G. Autres charges d'exploitation	3.125.312,46	3.280.755,30
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>5.189.444,61</b>	<b>5.618.770,17</b>
A. Charges des dettes	4.845.909,81	5.468.429,76
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	28.529,27	10.018,27
D. Autres charges financières	315.005,53	140.322,14
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>37.603.668,82</b>	<b>59.813.565,11</b>
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	9.360,00	0,00
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	2.779.230,59	27.265.758,53
F. Autres charges exceptionnelles	34.815.078,23	32.547.806,58
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		
<b>X. IMPÔTS</b>	<b>53.056,18</b>	<b>56.616,37</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>762.378.058,44</b>	<b>738.569.706,85</b>

## Résultats au 31 décembre 2012 o Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2012	2011
<b>I. VENTES ET PRESTATION</b>	<b>639.034.676,99</b>	<b>600.946.629,72</b>
A. Chiffre d'affaires	244.601.422,28	233.374.169,24
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-374.498,13	-850.331,63
C. Production immobilisée	15.040.003,16	16.003.233,59
D. 1. Autres produits d'exploitation	137.715.967,73	133.447.918,55
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	242.051.781,95	218.971.639,97
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>124.128.759,33</b>	<b>119.759.428,60</b>
A. Produits des immobilisations financières	1.698.211,88	1.888.485,94
B. Produits des actifs circulants	865.470,11	888.336,20
C. Autres produits financiers	121.565.077,34	116.982.606,46
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>799.837,21</b>	<b>19.301.162,49</b>
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	500.000,00	500.000,00
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	51.634,00	754.811,77
F. Autres produits exceptionnels	248.203,21	18.046.350,72
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>763.963.273,53</b>	<b>740.007.220,81</b>
<b>BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>		
<b>XII. BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>	<b>1.585.215,09</b>	<b>1.437.513,96</b>
A. Part de tiers	-5,21	-4,90
C. Part du groupe	1.585.209,88	1.437.509,06
<b>AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
Résultat à affecter		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	1.585.209,88	1.437.509,06
Affectation aux capitaux propres		
A. Réserve Légale	1.585.209,88	1.437.509,06
D. Réserves disponibles		
1. Fonds d'investissement	0,00	0,00
3. Autres réserves disponibles		

## Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2012

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2011	Remboursement au cours de l'année 2012	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2012	Remboursement au cours de l'année 2013	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2013	Montant à rembourser à partir du 01/01/2014 jusqu'au 31/12/2017	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	17.773.965,73	4.040.664,68	13.733.301,05	4.288.557,98	9.444.743,07	9.444.743,07	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	12.600.000,00	1.400.000,00	11.200.000,00	1.400.000,00	9.800.000,00	5.600.000,00	4.200.000,00
2006	58.320.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00	19.440.000,00	6.480.000,00	12.960.000,00	12.960.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	24.000.000,00	2.000.000,00	22.000.000,00	2.000.000,00	20.000.000,00	8.000.000,00	12.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>816.054.912,57</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>16.396.687,36</b>	<b>109.373.301,05</b>	<b>14.168.557,98</b>	<b>95.204.743,07</b>	<b>36.004.743,07</b>	<b>59.200.000,00</b>

## CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>816.054.912,57</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>16.396.687,36</b>	<b>109.373.301,05</b>	<b>14.168.557,98</b>	<b>95.204.743,07</b>	<b>36.004.743,07</b>	<b>59.200.000,00</b>
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

## Annexe

## I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais d'établissement	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
<b>Valeur d'acquisition</b>					
• Au terme de l'exercice précédent	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	906.969.110,90	295.367.598,50
• Mutation de l'exercice					
- Acquisitions (y compris production immobilisée)				00,00	00,00
- Constitution				5.232.913,89	245.646,31
- Cessions et désaffectations				39.000.332,51	30.076.158,72
- Transferts d'une rubrique à une autre					
• Au terme de l'exercice	<b>1.443.603,19</b>	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.242.406,57</b>	<b>940.736.529,52</b>	<b>325.198.110,91</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>					
• Au terme de l'exercice précédent	890.221,97	9.814.152,39	1.234.548,60	402.974.898,47	170.095.402,76
• Mutations de l'exercice					
- Actés				41.960.936,39	21.463.636,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations				3.132.206,30	235.466,37
- Constitutions	288.720,64		3.929,00	40.554.567,84	19.782.111,01
- Reprises				0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre				0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	<b>1.178.942,61</b>	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.238.477,60</b>	<b>441.803.628,56</b>	<b>191.323.572,39</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>264.660,58</b>	<b>0,00</b>	<b>3.928,97</b>	<b>498.932.900,96</b>	<b>133.874.538,52</b>

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	1.369.997.629,16	72.112,22	95.224.325,28	61.849.761,31
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.232.657,97	0,00	0,00	170.316.479,14
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	10.740.507,08	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	59.400.396,03	43.066.955,14	0,00	-171.543.842,40
• Au terme de l'exercice	<b>1.420.890.176,08</b>	<b>43.139.067,36</b>	<b>95.224.325,28</b>	<b>60.622.398,05</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	627.489.371,58	72.112,22	44.929.911,94	0,00
• Mutations de l'exercice				
- Actés	47.564.195,24	102.540,37	2.067.148,80	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	10.311.146,38	0,00	0,00	0,00
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	500.000,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00	0,00
• Au terme de l'exercice	<b>664.742.420,44</b>	<b>174.652,59</b>	<b>46.497.060,74</b>	<b>0,00</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>756.147.755,64</b>	<b>42.964.414,77</b>	<b>48.727.264,54</b>	<b>60.622.398,05</b>



# Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

## Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.930.955.736 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.585.215 €**.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

**A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.**

## Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2013

SCPRL BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES  
Représentée par Eric MATHAY, Commissaire

### Décharge

*Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.*

Fait à Bruxelles, le 26 mars 2013.

L'Administrateur-directeur général,  
Brieuc de MEEÛS

La Présidente du Conseil d'administration,  
Adelheid BYTTEBIER

**Bougeons mieux!**

[www.stib.be](http://www.stib.be)

# Chiffres Clés

**7.093** collaborateurs

**348,8** millions de voyages

**38,75** millions de kilomètres parcourus

**4** lignes de métro

**18** lignes de tramway

**50** lignes d'autobus

**11** lignes de nuit

**94,6 %** de véhicules propres

**99,6 %** de services certifiés « Qualité de service »

**12** sites certifiés « Entreprise Ecodynamique »



Contact centre: 070 23 2000  
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles  
Rue Royale, 76 - 1000 Bruxelles  
[www.stib.be](http://www.stib.be)  
[m.stib.be](http://m.stib.be)

